

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

André LABARRÈRE-PAULÉ, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*

par Jean-Paul Montminy

*Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 3, 1966, p. 370-372.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055325ar>

DOI: 10.7202/055325ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

André LABARRÈRE-PAULÉ, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1856-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, xviii + 471 p.

En terminant la lecture du gros ouvrage d'André Labarrère-Paulé, une impression de malaise, sinon de déception, demeure. L'auteur veut faire l'histoire de l'instituteur laïque canadien-français des années 1856-1900 pour caractériser sa place « dans l'évolution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 10). Pour atteindre son objectif, M. Labarrère-Paulé utilise une très abondante documentation dont une bonne part est inédite. C'est à coup sûr, et de loin, l'aspect le plus intéressant de son travail. L'instituteur laïque de l'enseignement primaire du XIX<sup>e</sup> siècle, nous le voyons en quelque sorte vivre devant nous. Nous savons quels étaient les horaires des classes, les contenus des manuels utilisés. Nous prenons connaissance dans les plus petits détails des diverses méthodes pédagogiques en vigueur, des variations de salaires accordés aux instituteurs, de leurs difficultés pour améliorer leur statut social, etc.

Mais voilà, et c'est ici que la déception s'accroît, ce riche matériel n'est pas organisé selon une perspective d'ensemble. M. Labarrère-Paulé ne semble pas avoir réussi à découvrir une ligne directrice d'explication. Ou plutôt, il en a découvert plusieurs et elles apparaissent souvent contradictoires.

Par exemple, dans son Introduction, M. Labarrère-Paulé écrit : « L'histoire des instituteurs laïques au Canada français est en définitive celle d'un échec » (p. 13). Et quelques pages avant (p. 10), il propose de diviser cette histoire en trois grandes périodes : a) « du début du siècle à 1845, le maître d'école est généralement méprisé, incompetent » ; b) « de 1845 à 1864, le maître d'école laïque semble grimper dans l'échelle sociale car il organise sa profession soit seul, soit en liaison avec les autorités politiques et scolaires » ; c) « à partir de 1865 la tendance se renverse. L'instituteur ne rentre pas immédiatement dans l'ombre... (les instituteurs) ont manqué la chance de s'affirmer ».

Tout cela est fort bien et nous serions d'accord. Mais comment, alors, l'auteur peut-il en venir à présenter une table des matières où les six parties indiquent une progression constante des instituteurs vers une affirmation d'eux-mêmes ? Ces six parties du travail sont : Le temps des incertitudes (1856-1845), L'éveil (1845-1854), Les grandes espérances (1855-1857), L'élan (1857-1875), Les crises de l'adolescence des instituteurs laïques (1875-1888), La naissance d'une carrière (1888-1900). De plus, le dernier chapitre de la sixième partie s'intitule : Début de majorité (1895-1900). Nous concevons mal que l'accession à la majorité par les instituteurs laïques puisse être qualifiée d'échec.

L'ambiguïté générale de l'ouvrage de M. Labarrère-Paulé va se retrouver dans des points plus particuliers. L'auteur avance souvent des affirmations globales qu'il ne prouve pas ou même que d'autres parties de son travail mettent sérieusement en question. C'est comme s'il avait écrit chacun des chapitres indépendamment des autres, sans trop tenir compte de ce qu'il avait proposé auparavant. Prenons quelques exemples ici ou là. À la page 13, l'auteur écrit : « Nous voulons dès maintenant souligner que son histoire (de l'instituteur laïque) a été très marquée par la peur du laïcisme français ». L'affirmation est vraiment trop générale. L'auteur lui-même ne parle de laïcisme qu'à partir de sa cinquième partie, soit, à partir de 1875, au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourquoi alors étendre à toute la période étudiée une explication valable pour son dernier tiers ? Auparavant, l'opposition de l'Église aux instituteurs laïques est *peut-être* réelle, mais l'explication ne nous paraît pas devoir être cherchée du côté de l'idéologie laïciste. À cet égard, si l'auteur avait consulté *Les Mélanges religieux* (d'ailleurs oubliés dans la longue liste des journaux et revues de la page xv), il aurait certainement trouvé là des arguments pour expliquer l'opposition de l'Église à l'enseignement primaire par des laïques.

L'affrontement entre l'Église et les instituteurs laïques est lui-même extrêmement complexe. M. Labarrère-Paulé ne semble pas toujours s'y être arrêté suffisamment pour

éliminer les ambiguïtés de son travail à ce sujet. En conclusion, il écrit : « La majorité des curés de campagne n'ont pas aidé l'école primaire tenue par des laïques mais l'ont au contraire combattue surtout à partir de 1880 » (p. 459). Sans faire de l'apologétique, nous sommes en droit de demander à l'auteur sur quelles preuves il appuie son affirmation. D'autant plus que, dans l'ouvrage, il est rarement question des curés de campagne si ce n'est pour indiquer leur réticence à accepter le poste de commissaire d'écoles. D'autant plus, également, que dans son Introduction, il écrit : « . . . la position de l'Église n'est pas une » (p. 12) ; qu'il nous parle longuement ailleurs (chap. 2, 5<sup>e</sup> partie), des luttes de l'abbé Hospice-Anhelme Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, contre le Frère Réticius et M<sup>sr</sup> Bourget, en faveur des instituteurs laïques. Or, l'auteur le souligne à juste titre, l'abbé Verreau a l'appui complet du cardinal Taschereau qui approuve « totalement la position des instituteurs laïques » (p. 335). Ne serait-il pas quelque peu étonnant que la majorité des curés de campagne aient passé outre aux observations de l'archevêque de Québec ?

Le troisième exemple d'ambiguïté dans la thèse de M. Labarrère-Paulé, nous le prendrons dans les analyses qu'il fait des instituteurs comme groupe social. L'auteur montre hors de tout doute que le statut social de l'instituteur laïque du XIX<sup>e</sup> siècle est, à toute fin pratique, inexistant. Quelles que soient en effet les années envisagées, au XIX<sup>e</sup> siècle, le même refrain revient constamment : l'instituteur est mal payé, il est mal logé, il doit s'endetter auprès du marchand du village, lequel, étant très souvent commissaire d'écoles, le tient à sa merci. Sur ce point, encore une fois, de très nombreux textes appuient la thèse de l'auteur (cf. pp. 25, 40, 105, 303, 402, 436).

Peut-on, à partir de ces observations, dire avec M. Labarrère-Paulé que « les laïques ont, par leur association d'instituteurs, formé une véritable classe enseignante » ? (p. 459). Que les instituteurs aient formé un groupe social aux contours précis n'implique pas nécessairement qu'ils aient constitué une classe sociale. Pour cela, une prise de conscience commune exprimée dans des associations progressives s'imposait. Or l'ouvrage de M. Labarrère-Paulé semble bien indiquer plutôt le contraire. *La Semaine*, journal pédagogique rédigé « par des instituteurs pour des instituteurs », reconnaissait en 1864 : « Nous, instituteurs, notre défaut capital est de nous plaindre beaucoup et de ne pas chercher les moyens de sortir de cet état misérable ; ce qui nous manque donc, ce qu'il nous faut acquérir, c'est une énergie profonde, continue, c'est un courage et une activité continuel, c'est enfin un désir, une volonté, une action persévérante à travailler à briser, à faire disparaître toutes ces entraves à l'amélioration de notre classe » (p. 246). Est-ce que les buts de *La Semaine* ont été atteints ? L'auteur ne nous dit rien des résultats de la « campagne » d'association de professeurs lancée par ce journal en 1864. Nous ne savons pas non plus combien *La Semaine* comptait d'abonnés. Ce que nous savons, par ailleurs, c'est le grand nombre d'absences aux réunions de l'Association entre 1865-1875. Les raisons en seraient, aux dires même de *La Semaine* : l'apathie de plusieurs instituteurs, peut-être le manque d'intérêt pédagogique et enfin : « Beaucoup d'instituteurs . . . ne veulent pas assister à nos conférences parce qu'ils ne s'y sentent pas à l'aise » (p. 294). Ajoutons à cela la faillite du projet, faute de souscripteurs, d'une caisse de retraite, et nous pourrions sans doute conclure que les instituteurs laïques du XIX<sup>e</sup> siècle ne constituaient vraiment pas une classe sociale.

Sur des points encore plus particuliers, l'auteur avance des affirmations que nous aurions aimé le voir davantage nuancer. Un seul exemple. À la page 179, il écrit : « La majorité féminine (chez les enseignants) s'est donc nettement affirmée depuis 1846 ». Pour le prouver, l'auteur fait état du rapport du surintendant Meilleur, le 11 mai 1854, où la répartition du personnel enseignant est la suivante : 36.5 pour cent masculin, 63.5 pour cent féminin. Il oublie sans doute qu'à la page 152, les chiffres qu'il nous donne, à partir du rapport Sicotte (1845), indiquent 38.3 pour cent pour le personnel masculin et 61.7 pour cent pour le personnel féminin. Peut-on vraiment dire qu'une augmentation de

3.6 pour cent dans la proportion entre le personnel masculin et le personnel féminin justifie l'affirmation sans nuance citée plus haut ? Arrêtons-nous là.

Dans l'ensemble, le travail de M. Labarrère-Paulé est bien présenté. La lecture en est facile. Le style est clair et léger, l'expression parfois trompée par une imagination trop riche. Quelques fautes de typographie ont échappé à l'attention : ainsi, à la page 322, « *Honoré Mercier* » et non « Honoré MERCIER » : Mercier n'est pas l'auteur de cet ouvrage, comme l'indique la référence complète de la page xvii. Le lecteur aura sans doute de la difficulté à s'y retrouver dans les sigles. À la page xi, nous lisons une table des sigles et abréviations utilisés dans l'ouvrage. Or, plusieurs des sigles donnés en bas de page ne correspondent pas à ceux de la table initiale (cf. pp. 42, 87, 91, 111, 124, 137, 440, etc. . .). Enfin, la présentation des nombreux tableaux fournis par l'auteur n'est pas uniforme. Ces tableaux ne sont pas numérotés, plusieurs n'ont pas de titre. Le tableau de la page 258 se lit très mal parce que deux des quatre courbes du graphique sont indiquées par le même trait plein.

Jean-Paul MONTMINY

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

Un groupe de professeurs de l'Université Laval, *Cri d'alarme (La civilisation scientifique et les Canadiens français)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963, 143 p.

Ce petit livre s'attaque à un grand sujet, car la moitié de son contenu est une tentative de synthèse de notre monde humain après le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Quant au « cri d'alarme », il est donné en sourdine au début et, à mesure que s'accroissent les causes d'inquiétude pour notre monde et spécifiquement pour le milieu canadien-français, il gagne de volume et finit par devenir plus aigu.

Les trois premiers chapitres sur « La science pure » sont écrits par des hommes de science et considèrent les buts, les méthodes et l'humanisme de la science. Ils ne font à peu près pas allusion au milieu canadien, mais ouvrent une vaste perspective sur la découverte du monde par l'homme, sur les moyens qu'il s'est donnés d'approfondir et d'assurer ses connaissances et sur l'intégration de ces connaissances dans la vie personnelle et sociale. Cette première partie est élégamment écrite et d'autant plus claire qu'elle se limite à un vocabulaire courant. Il lui manquerait d'être un peu plus concrète et d'être illustrée pour servir d'introduction à l'état de développement intellectuel où se trouve l'homme contemporain. Le fond sur lequel cette approximation est tissée est la déclaration de Henri Poincaré (cité à la p. 23) : « L'expérience est la source unique de la vérité ». Quand on se rappelle à quel point le système d'enseignement classique québécois a réussi à nier cette prémisse essentielle, on n'est pas étonné que le paysage brossé par les auteurs ait l'aspect d'un pays étranger. Ayant moi-même, à plusieurs reprises, formulé cette idée, j'ai été particulièrement heureux de lire la phrase suivante : « . . . contrairement à ce que suggère une fausse notion de la culture générale, celui qui n'a pas approfondi au moins quelques points d'un ordre de connaissance y reste étranger, quelle que soit l'étendue de son savoir » (p. 34). Cette première partie prépare le lecteur à l'argument principal : l'absence du Canada français dans la découverte scientifique moderne.

La seconde partie est rédigée par des ingénieurs qui nous donnent en exergue une citation de la *Genèse* : « Remplissez la terre et soumettez-la ». Les ingénieurs qui ont écrit ces trois chapitres (4-6) ressemblent peu à la plupart de leurs confrères praticiens et pragmatiques, mais ils partagent implicitement l'optimisme qui continue d'affliger les technocrates, car ils ne font pas sa part au problème de la population humaine. Dans un livre par ailleurs explicite, courageux et imaginatif, le plus grand de tous les problèmes de